

# L'engagement politique, la gouvernance et le sida un document de travail



180, av. Argyle, Suite 312, Ottawa (Ontario) K2P 1B7 CANADA  
Télép. : (613) 788-5107 \* Téléc. : (613) 788-5082  
Courriel : [info@icad-cisd.com](mailto:info@icad-cisd.com) \* Site Web : [www.icad-cisd.com](http://www.icad-cisd.com)

## Introduction

En juillet 1992, l'Organisation de l'unité africaine a adopté la *Déclaration sur l'épidémie du sida en Afrique*, dans laquelle les chefs d'États réunis ont exprimé leur « engagement politique le plus entier, pour mobiliser l'ensemble de la société à la lutte contre le sida » [trad.]. Ces dirigeants ont déclaré qu'à la fin de 1992, chacun d'eux serait « publiquement reconnu comme un meneur dans la lutte contre le sida » [trad.] dans son pays. À cette réunion, les dirigeants africains ont adopté un programme d'action en six points qui aurait pu empêcher une large part de ce que sont aujourd'hui l'épidémie et son impact, sur leur continent.

En décembre 1994, quarante-deux gouvernements se sont réunis à Paris afin de réitérer leur engagement à la lutte contre le sida. Après les discours et les mots d'engagement, la *Déclaration du Sommet de Paris sur le sida* a été signée. En septembre 1999, les Premiers ministres, vice-présidents et ministres de la Santé de dix pays d'Afrique étaient réunis à Lusaka et y ont signé une autre « Déclaration sur l'épidémie de VIH/sida » qui, elle aussi, promet une action contre le sida.

Les gouvernements ont un rôle unique et crucial, dans les réactions nationales à la pandémie du sida. Dans la plupart des pays industrialisés et dans quelques pays en développement, en l'occurrence au Brésil, au Sénégal, en Thaïlande et en Ouganda, les gouvernements ont pris des mesures concrètes pour s'attaquer au VIH et au sida. Dans plusieurs autres pays, il manque clairement quelque chose.

L'échec des gouvernements, en particulier dans les pays les plus durement touchés, fait naître des appels à un plus grand « engagement politique », mais nous n'avons pas une compréhension commune, ni claire, de ce facteur diffus ou des moyens de le stimuler. Dans ce document, nous examinons les difficultés de prendre comme point de mire l'engagement politique et nous mettons en doute l'utilité de ce concept dans la conception de programmes et l'intervention. Nous concluons qu'il serait plus utile de mettre le cap sur l'amélioration de la gouvernance que sur de simples exhortations à un engagement politique accru.

La Coalition interagence sida et développement (CISD) a commandé ce document afin de stimuler une discussion sur l'engagement politique en réaction à la pandémie du sida. Le document a été écrit à l'intention des individus et organismes qui œuvrent dans le domaine du VIH/sida et du développement, notamment les chercheurs, les responsables de politiques, les responsables de programmes et les activistes. La CISD s'intéresse à connaître vos réactions au document; prière de prendre contact avec le directeur général de la CISD, à [<info@icad-cisd.com>](mailto:info@icad-cisd.com).

## L'engagement politique, un euphémisme qui porte à confusion?

Pour certains, le rôle de motiver le secteur privé et la société civile à lutter contre le sida appartient aux chefs de gouvernements.

*« Peut-être que le plus important, dans la lutte globale contre le VIH/sida, est l'engagement politique. Les leaders, aux paliers national, provincial et local du gouvernement, doivent prendre la parole à propos du VIH/sida et inciter les entreprises et les organismes non gouvernementaux à s'impliquer dans le travail contre cette maladie. » [trad.]*

Dr David Satcher, Surgeon General, Secrétaire adjoint au Department of Health and Human Services des États-Unis

Pour d'autres, l'initiative part du bas et gravit les échelons du pouvoir – ce sont les communautés qui doivent intervenir pour que les politiciens et fonctionnaires s'engagent dans une action nationale.

*Les communautés devront partager leurs expériences avec d'autres communautés, sachant que la réussite est possible et que la menace de l'expansion du VIH peut être contrôlée. Les travailleurs au front de la lutte devront aussi échanger leurs expériences avec leurs pairs qui rencontrent des problèmes similaires sous différentes conditions. Les équipes d'appui aux réponses locales pourront encourager ces échanges, en procédant de façon à ce que les décideurs politiques puissent également avoir accès aux expériences documentées. Tout cela doit tendre vers un engagement politique plus considérable et une réponse nationale plus vigoureuse et cohérente.*

(ONUSIDA, non daté)

Ces deux perspectives reflètent des tensions plus vastes entre une approche « professionnelle » ou « bureaucratique », à l'égard du sida, et une approche qui considère l'action de la communauté comme l'élan, la source de la réaction gouvernementale. Dans les pays qui ont marqué des réussites contre le sida, on observe souvent un dialogue soutenu, entre le gouvernement et la communauté. Dans d'autres pays, les responsables gouvernementaux de tous les paliers semblent sourds aux appels à l'action, voire activement opposés à l'adoption de politiques éprouvées.

Les appels à un plus grand engagement politique attribuent la responsabilité de l'action contre le sida aux responsables gouvernementaux; cependant, sans balises pour en mesurer l'évolution, la réponse risque d'être aussi peu substantielle que le concept. Les difficultés supplémentaires décrites ci-dessous sont associées à la notion d'engagement politique.

## L'engagement politique soutenu est une chose rare et fragile

Dans le monde en développement, trois exemples sont souvent repris : la Thaïlande, l'Ouganda et le Sénégal. Dans chacun de ces pays, on soutient qu'un engagement politique solide est un des facteurs de la réaction au sida. En 1986, le président de l'Ouganda, M. Yoweri Museveni, a reconnu publiquement le problème du sida dans son pays et il a créé la Commission ougandaise sur le sida, au sein du Bureau présidentiel. Au Sénégal, où la prévalence du VIH est demeurée relativement faible, le gouvernement avait réagi sans tarder en autorisant et en promouvant une activité considérable de la part d'organismes non gouvernementaux (ONG), notamment en matière d'éducation sexuelle pour les enfants d'âge scolaire et en intégration des soins pour les maladies transmissibles sexuellement dans les soins de santé élémentaires. En Thaïlande, comme suite à une flambée rapide d'infection à VIH vers la fin des années 80, un lobbying concerté a conduit à l'adoption, en 1991, d'un programme national de prévention assorti des éléments principaux qui suivent :

- chaque ministère important a été muni d'un plan et d'un budget relatifs au sida;
- tous les gouverneurs provinciaux ont été mandatés de diriger le programme sur le sida dans leurs territoires respectifs par le biais du système de planification du développement des provinces;

- le secteur de l'entreprise, de même que les personnes vivant avec le VIH/sida, les leaders religieux et d'autres meneurs de la communauté, se sont fortement impliqués dans le dialogue sur les politiques et dans la mobilisation communautaire (Sittitrai, 2000).

Plus récemment, grâce à une action résolue de la part de son gouvernement, le Brésil occupe le premier rang des pays en développement, sur le plan de la fourniture de traitements antirétroviraux : il s'est doté d'une politique gouvernementale d'accès universel à ces traitements, soutenue par la fabrication locale ou l'importation en grande quantité des principaux médicaments. Cette initiative a réduit la morbidité due au sida et a probablement aussi diminué la propagation du VIH.

Pour demeurer efficace à long terme, l'engagement politique doit être constant. Même dans les pays où l'on a marqué des réussites relativement tôt, un affaiblissement de l'engagement pourrait voir la situation se détériorer rapidement. En Ouganda, par exemple, malgré son appui initial aux ONG de lutte contre le sida, le gouvernement a refusé d'« accréditer » la coalition nationale des ONG (Human Rights Watch, 2000). Pourtant, une société civile vigoureuse est essentielle à la réponse nationale. En Australie, le gouvernement a subventionné la création d'un réseau national d'organismes de lutte contre le sida; des représentants de la communauté y siègent souvent aux côtés de fonctionnaires, à des instances gouvernementales chargées des politiques (Altman, 1994).

L'engagement politique à l'aide au développement, tant au chapitre de la prévention (notamment dans la recherche vaccinale) que dans le domaine des soins, ne peut pas être pris pour acquis. L'engagement politique, et avec lui le financement, peut s'évaporer rapidement si l'économie mondiale perd de sa vigueur ou si le climat politique de la nation devient moins attrayant pour l'aide étrangère.

***Le manque d'engagement politique est un thème commun aux domaines connexes des politiques, mais peu de solutions sont évidentes***

Un point de mire sur l'engagement politique peut être observé aussi dans des domaines connexes du développement, comme la pauvreté et la santé génésique. En 1991, le *Rapport sur le développement humain* publié par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) concluait que le manque d'engagement politique, et non le manque de ressources financières, est souvent la « vraie cause » de la négligence humaine (PNUD, 1991). Faisant écho à ce rapport, une experte indépendante en matière de droits de la personne et de pauvreté extrême, mandatée par la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, a noté en 2000 que « l'absence de volonté politique, et non de ressources financières, est le véritable obstacle à l'éradication de la pauvreté » (Lizin, 2000).

Lors de la Conférence internationale sur la Population et le Développement (Le Caire, 1994), les gouvernements du monde se sont engagés à un *Programme d'action* complet. En 1999 pourtant, autre exemple d'évanescence de l'engagement politique, seulement un tiers des sommes monétaires promises par les donateurs avait été versé (Klitsch, 1999). Bref, l'engagement politique a été identifié comme un élément crucial au progrès dans d'autres facettes du développement mais peu de moyens ont été identifiés pour l'obtenir concrètement.

***Les déterminants de l'engagement politique sont complexes et difficiles à identifier***

Un modèle qui fut à prime abord attirant était celui du « champion de la lutte contre le sida » – un leader gouvernemental dont le charisme et la détermination parviendraient à faire adopter les politiques nécessaires malgré l'impassibilité ou l'hostilité bureaucratique. Le président Museveni est souvent donné en exemple de ce type de dirigeant. Autre exemple d'engagement, M. Kenneth Kaunda, alors qu'il était président de la Zambie, a pris la parole lors des Conférences internationales sur le sida à Montréal (1989) et à Florence (1991). Le sida avait emporté son fils.

Les risques de compter sur cette approche aux appuis politiques sont évidents : de tels champions sont rares; l'élan sera vite amorti s'ils trouvent une autre priorité ou lorsqu'ils quitteront leurs fonctions politiques; ou il se peut que les politiques qu'ils promeuvent soient inefficaces ou dangereuses. Le président Museveni était rébarbatif à permettre la distribution à grande échelle de condoms, aux premiers jours de l'épidémie du sida en Ouganda.

Même lorsque l'élan premier vient d'échelons supérieurs, la recherche a montré que les politiques sont adoptées plus rapidement lorsqu'on a suivi un vaste processus de consultation. En Éthiopie, il a fallu plus d'une décennie pour adopter et mettre en œuvre une politique nationale sur le sida. Le processus a consisté en de multiples révisions gouvernementales internes impliquant un nombre relativement fiable de gens et presque personne de la communauté. En Afrique du Sud, lorsque la société civile eut l'occasion de faire des progrès, comme suite à la transition à la démocratie, une politique nationale a été soumise à la discussion puis adoptée en moins de deux ans (Stover et Johnston, 1999). Il est utile de garder à l'esprit que la discussion franche et forte qui a eu lieu dans les médias sud-africains, au sujet des politiques de ce gouvernement en matière de sida, n'aurait probablement pu avoir lieu dans aucun autre pays de cette région du monde.

L'engagement politique est plus susceptible de voir le jour si les leaders du gouvernement sont confrontés aux conséquences qui découlent de l'inaction. Dans une démocratie à part entière, ceci signifie la perte du pouvoir, mais c'est moins probable dans plusieurs démocraties partielles du monde en développement. Des travaux de recherche de Jonathan Mann et coll., au sujet des déterminants de la volonté politique, ont révélé que plusieurs pays dont les dirigeants avaient gardé le silence à propos du sida se classaient bas selon l'Indicateur de liberté humaine du PNUD (Mann et coll., 1992). Plus faible est le respect des droits civils et politiques, moindres sont les chances que les dirigeants gouvernementaux parlent du VIH/sida. Dans de telles circonstances, il est peu probable que les communautés puissent contester des politiques inefficaces ou dangereuses.

Une sphère médiatique libre et active est essentielle. La distinguée économiste Amarty Sen a observé, il y a longtemps, que la famine ne sévit pas dans les pays où la presse a pu faire librement son travail. Selon Sen, dans l'ensemble ce n'est pas le manque de nourriture qui crée les famines, mais plutôt le manque d'accès à la nourriture pour les gens pauvres des régions frappées. De tels problèmes sont démasqués et exposés, lorsque les médias ont la liberté d'expression; une fois le problème dénoncé, l'inaction est absolument intolérable (Stiglitz, 1999). Les parallèles avec le sida sont frappants.

Plus récemment, l'économiste en chef et vice-président sortant de la Banque mondiale, Joseph Stiglitz, a affirmé que les éléments essentiels d'une stratégie fructueuse de développement sont l'*appartenance* et la *participation* (Stiglitz, 1998). La recherche de l'Institut de la Banque mondiale en matière de gouvernance (définie au sens large comme « les traditions et institutions par lesquelles l'autorité est exercée, dans un pays » [trad.]) montre qu'il existe un important lien causal entre une meilleure gouvernance et de meilleurs résultats en matière de développement. Les indicateurs utilisés pour mesurer la qualité de la gouvernance sont notamment le processus politique, les droits civils et politiques, l'indépendance de la presse, l'indépendance et la compétence du fonctionnariat, la présence du droit et le contrôle de la corruption (Kaufmann et coll., 1999).

En 1999, le Kenya a obtenu une piètre note au chapitre des indicateurs de gouvernance de l'Institut de la Banque mondiale. Puis, au milieu de l'an 2000, devant l'incapacité du ministère kenyan de la Santé d'expliquer la disparition de sommes monétaires, l'UNICEF a interrompu les subventions à son gouvernement, pour la lutte contre le sida, pour verser plutôt ces sommes directement aux ONG et aux organismes communautaires (Etieyibo, 2000). Il est réaliste de conclure qu'une meilleure gouvernance conduira aussi à des programmes plus efficaces contre le sida.

En outre, dans certaines parties du monde parmi les plus durement touchées, on ne s'attend pas réellement à une capacité gouvernementale adéquate, du moins dans les délais permis pour une réaction efficace à l'épidémie. Dans les cas où les ONG et les instances internationales fournissent les seuls services efficaces, le fait de s'attarder indûment aux gouvernements, à court terme, pourrait même s'avérer contre-productif (Altman, 1999).

## L'engagement politique est difficile à mesurer

Afin de savoir si les efforts pour stimuler un engagement politique sont fructueux, il serait utile de disposer d'instruments de mesure de cet engagement. Les indicateurs suivants ont été proposés pour évaluer le degré d'engagement politique à la lutte contre le sida.

- **Allocations budgétaires pour la prévention et les soins**

En 1998, l'ONUSIDA a publié une étude portant sur 64 pays desquels on avait analysé le niveau des contributions nationales et internationales aux programmes nationaux de lutte contre le sida. L'étude a établi les contributions de base à la réaction nationale pour 1996 (ONUSIDA 1998). Pour que ce soit utile, du travail supplémentaire devrait être effectué afin de déterminer les tendances de ce financement au fil du temps.

Un protocole de mesure des dépenses des budgets nationaux a été développé par SIDALAC, en Amérique latine (ONUSIDA, 2000). Un problème identifié par ce protocole, cependant, réside dans la possibilité que des dépenses nationales peu élevées ne soient pas un indicateur fiable de l'engagement d'un pays à la lutte contre le sida. De fait, si les contributions étrangères sont déjà considérables, un gouvernement peut choisir de consacrer ses ressources nationales à d'autres priorités pour lesquelles il ne reçoit pas d'assistance internationale au développement. De plus, si une approche réellement plurisectorielle est adoptée, le financement des programmes nationaux de lutte contre le sida ne reflètera pas fidèlement, à lui seul, l'ampleur de la réaction du gouvernement.

- **Mesures de l'activité des programmes de lutte contre le sida**

L'Indice de l'effort des programmes sur le sida, développé par le Policy Project, est un indice composite conçu pour mesurer l'engagement politique et l'effort déployé dans les programmes. Cet indice est fondé sur un questionnaire rempli par des informateurs clés de divers horizons et il s'assortit de composantes qui mesurent l'« appui politique » et la « structure organisationnelle » (y compris le caractère plurisectoriel de l'approche) (Stover et coll., 2000). Vu sa dimension subjective, cet Indice peut s'avérer plus utile pour mesurer la réaction d'un gouvernement avec le temps, que pour comparer une réponse nationale avec une autre.

- **Indices du respect des *Directives internationales* sur le VIH/sida et les droits de la personne**

Les *Directives internationales* sur le VIH/sida et les droits de la personne proposent des balises pour une vaste réaction d'ordre juridique et des politiques. Un protocole développé à l'Australian National University mesure la reconnaissance législative des normes internationales établies par les Directives (Watchirs, 2000). Bien que la réforme du droit puisse être un domaine plus facile à évaluer que les dépenses, il est clair qu'elle n'aura en soi que peu d'impact si elle ne s'accompagne pas d'éducation et d'une application efficace et accessible. Un plus grand travail est nécessaire sur cet aspect de la réaction nationale, notamment quant à l'adoption de buts et d'échéanciers fermes.

Puisqu'il n'y a pas de moyens faciles de mesurer l'engagement politique, il est difficile de savoir si les efforts pour l'intensifier ont un impact sur l'épidémie du sida. Un point de mire sur l'amélioration de la gouvernance offre des avenues concrètes et mesurables, pour l'élaboration de programmes visant à augmenter l'efficacité des réactions gouvernementales au sida – ce qui peut en retour accroître l'engagement visible du gouvernement.

## Comment améliorer la gouvernance et, par le fait même, les réactions gouvernementales au VIH/sida?

Les mesures concrètes décrites ci-dessous sont soumises à la réflexion et à la discussion. La CISD s'intéresse à connaître vos perspectives sur d'autres moyens pour améliorer l'efficacité gouvernementale à réagir au VIH/sida.

- **Renforcer les droits civils et politiques pour permettre et stimuler la discussion communautaire et la promotion des intérêts.** Dans les pays où les libertés d'expression et d'association sont restreintes, les dirigeants sont moins susceptibles de s'attaquer de manière efficace à des problématiques comme celle du sida. En l'absence d'un débat ouvert, les politiques gouvernementales sont plus susceptibles d'être inefficaces ou dangereuses. Les organisations intergouvernementales mondiales et régionales peuvent avoir un impact considérable à ce chapitre, comme en font foi les amendements de lois et de pratiques dans des pays de l'Europe de l'Est qui s'approprient à joindre les rangs de l'Union européenne.
- **Accroître les compétences des communautés affectées et soutenir des liens avec des défenseurs plus aguerris.** La mise en branle de projets d'amélioration des compétences communautaires en intervention, et de partenariat de groupes de lutte anti-sida avec des organismes juridiques ou de défense et de promotion de droits et intérêts, peut conduire à des réussites marquées. Le feuillet intitulé *Le VIH/sida, les droits de la personne et le développement* cite en exemple des programmes fondés sur les droits, dans divers pays et contextes (CISD, 2000).
- **Rendre les organismes de défense et promotion des droits, en matière de sida, admissibles aux mesures de soutien technique et financier pour l'amélioration de la démocratie, de la gouvernance et de la participation.** Les bailleurs de fonds soutiennent souvent le développement d'organismes de la société civile dans le contexte du progrès vers la démocratie. Les organismes à soutenir pourraient inclure des organismes de promotion d'intérêts dans le domaine du sida, ou des groupes de défense des droits des patients, qui pourraient faire pression sur de leurs gouvernements pour obtenir des services efficaces en prévention et en soins. Au Kenya, AIDSCAP (USAID) a aidé le Kenya AIDS NGOs Consortium (KANCO) à organiser une série d'ateliers provinciaux et de district, en 1996 et 1997, pour solliciter les points de vue et expériences d'employés d'ONG, de leaders religieux, de fonctionnaires et de responsables de politiques. Ces ateliers, conçus pour bâtir un consensus parmi divers intervenants, ont permis aux gens impliqués dans la prévention et les soins pour le VIH/sida d'identifier des préoccupations communes et des problèmes récurrents, puis de développer des stratégies d'intervention pour faire progresser des éléments prioritaires (AIDSCAP, non daté).
- **Inclure tous les paliers de gouvernement, dans les efforts de défense et de promotion des droits.** L'expérience de l'Afrique du Sud démontre que l'on doit cibler les gouvernements nationaux, provinciaux et locaux. Les efforts de promotion et de défense des droits et intérêts, à tous les niveaux, doivent s'accompagner d'un suivi constant pour assurer que les promesses gouvernementales d'action contre le sida ne s'évaporent pas (Harane et Kariem, 2000). Les bailleurs de fonds devraient reconnaître qu'il s'agit d'un rôle certes onéreux et fastidieux de la société civile, mais néanmoins essentiel.
- **Favoriser la transparence et la reddition de comptes.** Les données sur la réaction nationale devraient être accessibles; ceci nécessite une surveillance et évaluation adéquates ainsi qu'un plan de dissémination des données (ONUSIDA, 2000). On doit créer des structures intersectorielles assorties d'une représentation communautaire. On doit requérir l'énonciation en termes concrets des résultats escomptés, pour favoriser le suivi et l'évaluation. On doit fournir de la formation et des fonds à des groupes locaux afin qu'ils puissent surveiller les progrès.

- **Mettre la priorité sur le soutien financier et technique aux pays qui font preuve d'engagement.** Le conseil du programme de l'ONUSIDA a donné son appui à une approche, en matière d'allocation de certaines ressources, qui reflète la probabilité d'une réponse nationale renforcée. Les questions applicables à l'obtention d'aide dans une situation de compétition incluront les suivantes. « Y a-t-il un engagement politique à la lutte contre l'épidémie? Cet engagement est-il exprimé ouvertement? Se reflète-t-il par la dotation adéquate d'un programme national, en termes de personnel ou autres? » [trad.] (ONUSIDA, 1999). En cas d'engagement gouvernemental insuffisant, des mesures de rechange devraient être envisagées, comme l'octroi du soutien directement aux intervenants communautaires de défense et de promotion des droits et intérêts, tel que susmentionné.
- **Soutenir le bureau de l'ombudsman et les instances nationales en matière des droits de la personne.** De telles instances doivent être indépendantes et garantir l'impunité à ceux qui déposent des plaintes (Jenkins, 2000). Le personnel du bureau doit en outre recevoir une formation et une sensibilisation aux problématiques liées au VIH/sida.

Les pressions politiques de la part de gouvernements, et en particulier des principaux bailleurs de fonds, devraient aussi se poursuivre. En mars 1999, le U.S. Department of State a entrepris une initiative diplomatique visant à accroître la visibilité de l'épidémie globale du VIH/sida et à stimuler l'engagement politique à l'étranger. Cette initiative incite les ambassadeurs et les représentants américains des hauts échelons, de même que les secteurs publics et privés, à mobiliser davantage d'attention et de ressources pour la lutte contre l'épidémie de VIH/sida (Department of State, 1999). De telles initiatives d'intervention devraient continuer, en parallèle à des actions concrètes pour rehausser la gouvernance et, du même coup, à améliorer les réactions des gouvernements au sida.

## Conclusion

En dépit d'apparences d'un vaste appui à l'idée qu'elle soit un facteur important d'une réaction fructueuse à l'épidémie du sida, la notion d'engagement politique demeure difficile à cerner. On ne sait pas clairement si l'unique insistance sur l'augmentation de l'engagement politique pourrait avoir un impact important sur l'évolution de la pandémie. Par ailleurs, ce serait ignorer les raisons complexes pour lesquelles des chefs de gouvernements agissent ou n'agissent pas, devant le sida.

En contrepartie, la recherche montre qu'un important lien causal existe entre une meilleure gouvernance et de meilleurs résultats au chapitre du développement. Il est raisonnable de conclure qu'une meilleure gouvernance conduit aussi à des programmes plus efficaces de lutte contre le sida.

L'objectif d'améliorer la gouvernance, dans le cadre du travail sur les politiques, offre un éventail de possibilités pour l'élaboration de programmes, selon l'expérience dans divers aspects du développement. Il est recommandé, en conséquence, que les appels à raffermir l'engagement politique s'accompagnent d'un soutien concret à l'amélioration de la gouvernance, puisque cet aspect est susceptible d'avoir un impact plus important sur l'évolution de la pandémie de sida.

## Remerciements

Remerciement à David Patterson pour la rédaction de ce document au nom de la CISD.

Nous sommes reconnaissants aussi aux personnes suivantes, pour leurs commentaires sur une version préliminaire du document : Dennis Altman, Joseph Decosas, Luann Hatane, Saadiq Kariem, Ken Morrison, Dédé Oetomo et Susan Paxton. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur, qui demeure responsable de toute erreur ou omission.



## Sources

AIDSCAP, *Making Prevention Work: Global Lessons Learned from the AIDS Control and Prevention (AIDSCAP) Project 1991-1997* (non daté). Voir le chapitre 4. Policy Development and HIV/AIDS Prevention: Creating a Supportive Environment for Behavior Change, <[www.fhi.org/en/aids/aidschap/aidspubs/special/lessons/index.html](http://www.fhi.org/en/aids/aidschap/aidspubs/special/lessons/index.html)>.

Altman D., *Power and Community: Organization and Cultural Response to AIDS* (Londres, Taylor & Francis, 1994)

Altman D., « Un cadre de travail pour conceptualiser la réaction internationale au VIH/sida », *Bulletin d'ICASO* (1999), 16, p. 1, <[www.icaso.org](http://www.icaso.org)>.

Coalition interagence sida et développement, *Le VIH/sida, les droits de la personne et le développement*, (feuillet d'information), mars 2000, <[www.icad-cisd.com/francais/fiches/f-droits.html](http://www.icad-cisd.com/francais/fiches/f-droits.html)>.

Department of State (États-Unis), *Fact Sheet on U.S. HIV/AIDS Activities*, 30 novembre 1999 <[www.usinfo.state.gov/regional/af/usafr/t9113004.htm](http://www.usinfo.state.gov/regional/af/usafr/t9113004.htm)>.

Etieyibo E., « Kenya: UNICEF stops aid to Kenyan Government », *Africa Newswire Network*, 26 juillet 2000, <[www.africanewswire.com/annews/categories/kenya/story3343.shtml](http://www.africanewswire.com/annews/categories/kenya/story3343.shtml)>.

Hatane L. Kariem S., « Political Commitment and Partnership with Government in Responding to the HIV/AIDS Epidemic », (document préparé pour la XIII<sup>e</sup> Conférence internationale sur le sida, Durban), 2000.

Human Rights Watch, *World Report 2000*, <[www.hrw.org/wr2k/Africa-12.htm#TopOfPage](http://www.hrw.org/wr2k/Africa-12.htm#TopOfPage)>.

Jenkins C., « HIV, development and unhealthy institutions », *Development Bulletin*, 2000, 52 : 12-13, <[devnet.anu.edu.au](http://devnet.anu.edu.au)>.

Kaufmann D., Kraay A., Zoido-Lobaton P., *Governance Matters' Policy Research Working Paper No. 2196*, World Bank Institute, 1999, <[www.worldbank.org/wbi/governance/wp.htm#governance](http://www.worldbank.org/wbi/governance/wp.htm#governance)>.

Klitsch M., « The Bumpy Road from Cairo to Now - and Beyond », *International Family Planning Perspectives*, 1999, 25(4), <[www.agi-usa.org/pubs/journals/2519699.html](http://www.agi-usa.org/pubs/journals/2519699.html)>.

Lizin A.-M., *Les droits de l'homme et l'extrême pauvreté*, (rapport présenté par Mme A.-M. Lizin, expert indépendant, conformément à la résolution 1999/26 de la Commission des droits de l'homme), Commission des droits de l'homme des Nations Unies, (E/CN.4/2000/52), <[www.unhchr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/TestFrame/c67909cb6f3a7ed0802568c5004faa02?Opendocument](http://www.unhchr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/TestFrame/c67909cb6f3a7ed0802568c5004faa02?Opendocument)>.

Mann J., Tarantola D., Netter T., *AIDS in the World*, Cambridge, Harvard University Press, 1992, à la p. 286.

ONUSIDA, *National AIDS Programmes: A Guide to Monitoring and Evaluation*, 2000, <[www.cpc.unc.edu/measure/guide/guide.html](http://www.cpc.unc.edu/measure/guide/guide.html)>.

ONUSIDA, *Prioritization of UNAIDS Secretariat Resources for Country Activities*, (UNAIDS/PCB(8)/99.6), (rapport préparé pour la Huitième réunion du Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA), 1999, <[www.unaids.org](http://www.unaids.org)>.

ONUSIDA, *Réponses locales au VIH/sida – une approche stratégique vers une société compétente face au sida*, Note technique No 1, Genève, ONUSIDA, (non daté), <[www.unaids.org](http://www.unaids.org)>.

ONUSIDA, *Study on the National and International Financing of the National Response to HIV/AIDS*, (UNAIDS/PCB/98.3), (rapport préparé pour la Sixième réunion du Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA), 1998, <[www.unaids.org](http://www.unaids.org)>.



ONUSIDA et Haut commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, *Le VIH/sida et les droits de l'homme: directives internationales*, New York et Genève, 1998, <[www.unaids.org](http://www.unaids.org)>.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *Rapport mondial sur le développement humain 1991*, <[www.undp.org/hdro/e91over.htm](http://www.undp.org/hdro/e91over.htm)>.

Satcher D., « The Global HIV/AIDS Epidemic », *Journal of the American Medical Association*, 1999, 281(16): 1479, <[jama.ama-assn.org/issues/v281n16/toc.html](http://jama.ama-assn.org/issues/v281n16/toc.html)>.

Sittitrai W., *HIV Prevention Needs and Successes: A Tale of Three Countries*, Genève, ONUSIDA, 2000, <[www.unaids.org](http://www.unaids.org)>.

Stiglitz J., *Towards a new paradigm for development: strategies, policies and processes*, Banque mondiale, 1998, <[www.worldbank.org/html/extdr/extme/jssp101998.htm](http://www.worldbank.org/html/extdr/extme/jssp101998.htm)>.

Stiglitz J., *On Liberty, The Right to Know, and Public Discourse: The Role of Transparency in Public Life*, Oxford Amnesty Lecture, Banque mondiale, 27 janvier 1999, <[www.worldbank.org/html/extdr/extme/jssp012799.htm](http://www.worldbank.org/html/extdr/extme/jssp012799.htm)>.

Stover J., Johnston A., *The Art of Policy Formulation: Experience from Africa in Developing National AIDS Policies*, The Policy Project, 1999, <[www.policyproject.com](http://www.policyproject.com)>.

Stover J., Rehnstrom J., Schwartlander B., *Measuring the level of effort in the national and international response to HIV/AIDS: The AIDS Program Effort Index (API)*, (rapport présenté à la XIII<sup>e</sup> Conférence internationale sur le sida, Durban), 2000, <[www.policyproject.com](http://www.policyproject.com)>.

Watchirs H., « International HIV/AIDS guidelines: does Australia comply? », *HIV/AIDS Legal Link* [australien], 2000, 11(1), <[www.afa.org.au](http://www.afa.org.au)>.

Watchirs H., *A Rights Analysis Instrument to Measure Compliance with the International Guidelines on HIV/AIDS and Human Rights*, 2000, disponible auprès de l'Australian National Council on AIDS, Hepatitis C and Related Diseases, GPO Box 9848, Canberra, ACT 2601, AUSTRALIE (télécopieur : 61-2 6289-8098).